
RAPPORT ET RECOMMANDATIONS
DE L'ATELIER DE TRAVAIL SUR
«LE ROLE DES PARTENARIATS PUBLIC-PRIVE POUR LE DÉVELOPPEMENT DU
SECTEUR DU TOURISME DANS LES ÉTATS MEMBRES DE L'OCI»
30 SEPTEMBRE - 1 OCTOBRE 2014, ANKARA, REPUBLIQUE DE TURQUIE

1. Conformément à la résolution de la 29e Session du Comité Permanent pour la Coopération Economique et Commerciale de l'OCI (COMCEC), le Centre de Recherches Statistiques, Economiques et Sociales et de Formation pour les Pays Islamiques (SESRIC) et le Bureau de Coordination du COMCEC ont organisé un atelier de travail le 30 Septembre - 01 Octobre 2014 au siège du SESRIC à Ankara, République de Turquie comme un événement préparatoire pour la Session Ministérielle d'Echanges de Vues sur le thème de «le Rôle des Partenariats Public-Privé pour le Développement du Secteur du Tourisme dans les Pays Membres de l'OCI" au cours de la 30ème Session du COMCEC, qui se tiendra à Istanbul entre le 25 et 28 Novembre 2014.

2. Les représentants des Ministères concernés et des institutions nationales dans les États membres suivants ont participé à l'atelier de travail:

1. République Démocratique et Populaire d'Algérie
2. République d'Azerbaïdjan
3. République Arabe d'Egypte
4. République d'Indonésie
5. République du Liban
6. Etat du Koweït
7. Royaume du Maroc
8. République du Niger
9. Sultanat d'Oman
10. Royaume d'Arabie Saoudite
11. République de Tunisie
12. République de Turquie

3. En outre, des représentants du Secrétariat Général de l'OCI, le Bureau de Coordination du COMCEC, Groupe de la Banque Islamique de Développement (BID), le Centre de Recherches Statistiques, Economiques et Sociales et de Formation pour les Pays Islamiques (SESRIC) et le Centre Islamique pour le Développement du Commerce (CIDC) ont assisté à l'atelier. L'atelier a été également assisté par un expert du Conseil Mondial du Tourisme et du Voyage.

Séance d'Ouverture

4. Après une récitation du Saint Coran, le message de SE Mr. Iyad Madani Ameen, Secrétaire Général de l'OCI, a été lu par Mr. Nabil Dabour, Directeur du Département des Etudes à SESRIC. Au nom du Bureau de Coordination du COMCEC, une déclaration a été également faite par Mr. Selçuk Koç, Directeur au Bureau de Coordination du COMCEC.

5. Dans leurs allocutions d'ouverture, les intervenants ont mis en évidence le potentiel et les défis auxquels fait face le développement d'un secteur du tourisme durable dans les pays de l'OCI. Ils ont également souligné le rôle important des partenariats public-privé (PPP) dans le développement du secteur du tourisme dans les pays de l'OCI. Dans ce contexte, les intervenants ont mis l'accent sur l'importance de l'atelier réunissant des représentants des ministères concernés et des institutions nationales dans les pays membres de l'OCI ainsi que des institutions internationales concernés de l'OCI et autres pour partager leurs connaissances et leur expérience ainsi que les meilleures pratiques et les exemples de réussite afin de formuler des recommandations concrètes pour promouvoir et renforcer les PPP dans le secteur du tourisme dans les pays membres.

Séances de travail

6. Au cours des séances de travail, les représentants des ministères concernés et des institutions nationales dans les pays de l'OCI ainsi que les représentants des institutions concernés de l'OCI et d'autre internationales ont présenté des exposés sur divers aspects liés aux thèmes des séances de travail, à savoir: (1) perspectives du tourisme des pays membres de l'OCI; (2) les PPP du tourisme: tendances, modèles et zones de mise en œuvre; (3) enjeux et défis communs dans la mise en œuvre des PPP du tourisme dans les pays membres de l'OCI; et (4) pratique des PPP du tourisme: histoires de réussite provenant des pays membres de l'OCI. La dernière séance de travail a été désigné à la conclusion et la rédaction des recommandations.

Session 1: Perspectives du Tourisme des pays membres de l'OCI

7. Dr. Cem Tintin, Chercheur à SESRIC, a fait une présentation intitulée «Le tourisme international dans les pays membres de l'OCI: perspectives et défis". Dans sa présentation, le Dr. Tintin a souligné l'importance du secteur du tourisme pour les économies de l'OCI. Il a également présenté les développements récents dans le secteur du tourisme international dans les pays de l'OCI en termes des arrivées et des recettes touristiques en utilisant les dernières données et les statistiques disponibles. Il a également souligné l'importance du rôle des PPP pour le développement du secteur du tourisme dans les pays membres de l'OCI. La présentation s'est terminée par quelques recommandations de politique à la fois aux niveaux national et la coopération de l'OCI pour surmonter certains des défis actuels en matière d'investissement dans le secteur du tourisme en particulier liées à la modalité PPP.

Session 2: PPP de Tourisme: tendances, modèles et zones de mise en œuvre

8. Mme Helen Marano, Vice-président des affaires de gouvernement et de l'industrie, Conseil du Tourisme et du Voyage mondial, a fait une présentation intitulée «PPP de Tourisme: tendances, modèles et zones de mise en œuvre». Dans sa présentation, Mme Marano a mentionné que le tourisme lié aux investissements (755 milliards de dollars américains en 2013) devrait croître de plus de 5% par an dans les dix prochaines années, ce qui indique le potentiel élevé du secteur. Elle a donné des exemples spécifiques de trois pays / régions à savoir les Etats-Unis, l'Organisation du tourisme des Caraïbes et les trois pays pics des Balkans sur la coopération du secteur privé et public. Elle a conclu son exposé en soulignant certains facteurs de réussite des PPP dans le secteur du tourisme, qui comprenait: rendre les possibilités bien définis et mesurables pour le retour sur investissement (ROI); encadrer clairement les incitations et l'environnement des affaires; évaluer et assurer les besoins de main-d'œuvre; engager les parties prenantes dès le début et assurer la durabilité à travers la coopération et le partenariat.

Session 3: Enjeux et défis communs de la mise en œuvre des PPP dans les pays membres de l'OCI

9. Mme Asli Tasmaz Dadakoglu, Expert au Bureau de Coordination du COMCEC, a fait une présentation intitulée «Problèmes et Défis Communs pour l'Adoption des PPP du Tourisme dans les Pays Membres de l'OCI". Dans sa présentation, Mme Dadakoglu a focalisé sur le rôle des gouvernements dans la mise en œuvre des PPP du tourisme dans le secteur du tourisme. La présentation a souligné l'importance des PPP du tourisme dans les pays membres de l'OCI et a mis en évidence les problèmes et les défis communs auxquels sont confrontés les pays membres de l'OCI dans ce domaine.

Session 4: Pratique des PPP du Tourisme: Histoires de réussite provenant des pays membres de l'OCI - I

10. Mr. Gilbert Zayo, Président du Département de la Jeita Grotto et le reste des grottes du Liban, Ministère de Tourisme de la République du Liban, a fait une présentation intitulée «Pratique des PPP du tourisme: histoires de réussite provenant de l'OCI". La présentation a été portée sur le cas du Liban. Il a mentionné que, selon l'estimation de 2014, le secteur des services, notamment le tourisme, constitue 76% du PIB du Liban. Mr. Zayo a brièvement évoqué l'expérience du Liban dans le développement du tourisme, surtout en période d'après-guerre à partir de 1990 où le secteur privé a joué un rôle important par le biais des privatisations et des contrats de C.E.T. (construction-exploitation-transfert). Il a donné des exemples spécifiques de Jeita Grotto, Saïda et Tyr comme sites d'attraction touristique dans lesquels les projets des PPP ont été mis en œuvre avec succès.

11. Mr. Mohammad A. Al-Nashmi, Directeur Général de la Planification et le Suivi auprès de la Commission Saoudienne pour le Tourisme et Antiquités, Royaume d'Arabie Saoudite, a fait un exposé intitulé "Le rôle du partenariat public-privé dans le développement du secteur du tourisme en Arabie Saoudite ". Dans sa présentation, Mr. Al-Nashmi a axé sur la stratégie touristique de l'Arabie Saoudite qui a commencé en 2000 avec deux objectifs principaux: créer un nouveau secteur économique afin de minimiser la dépendance au pétrole et de réduire au minimum les dépenses du tourisme sortant de l'Arabie Saoudite. La présentation a souligné l'importance des consultations des Ministères du tourisme avec d'autres administrations / ministères dans le pays pour des projets PPP réussis en fournissant un cadre de travail légal, des politiques et des infrastructures nécessaires.

12. Mr. Kamel Gaiess, Directeur des Investissements, Ministère du Tourisme de la République de Tunisie, a fait une présentation intitulée «Partenariat Public-Privé dans le développement du secteur du tourisme en Tunisie». Dans sa présentation, Mr. Gaiess a informé les participants que la première impulsion dans le secteur du tourisme en Tunisie a été donnée par l'Etat en participant directement dans la réalisation des unités hôtelières (l'État détenait 95% de sa capacité lorsque l'industrie a été lancée au cours des 1960-1970). Il a indiqué que l'Etat tunisien s'est désengagé du tourisme progressivement en faveur du secteur privé à travers un système d'incitation. Il a souligné que les institutions publiques offrent de la formation et des ressources humaines (18 centres de formation), la promotion et le marketing (25 millions d'euros par an), de l'infrastructure de base pour le succès de l'investissement dans le tourisme et les projets des PPP en Tunisie. Il a également mentionné un document stratégique à savoir «Création d'une étude stratégique pour le développement du tourisme: Vision 3 + 1 Perspective 2020».

13. Mr. Necip Boz, Consultant à l'Assemblée de l'Industrie Touristique Turc, TOBB (Turquie), a fait une présentation intitulée «Le tourisme en Turquie». Dans sa présentation, Mr. Boz a parlé de l'histoire de la façon dont le secteur touristique a été développé en Turquie. Il a souligné l'importance des modifications apportées au cadre juridique en 1982 en Turquie qui ont permis les investissements du secteur privé dans le secteur du tourisme. Il a également mis l'accent sur le rôle positif de l'adoption de procédures juridiques pour fournir des incitations aux investisseurs dans le secteur du tourisme. Il a également souligné que le renforcement de l'infrastructure, y compris les aéroports, les routes et les ports, est nécessaire pour attirer les investissements et le développement du secteur du tourisme.

Session 5: Pratique des PPP du Tourisme: Histoires de réussite provenant des pays membres de l'OCI - II

14. Mr. Mustapha Ibrahimi, Chef de la Division de la Stratégie et de la Planification, Ministère du Tourisme du Royaume du Maroc, a fait une présentation intitulée "Partenariats Public-Privé au Maroc". Dans sa présentation, Mr. Ibrahimi a souligné l'importance du secteur du tourisme pour l'économie marocaine qui crée des emplois, augmente les revenus de change, accélère la croissance économique et le développement. Il a mentionné que le tourisme est un secteur à forte intensité de capital qui exige des efforts financiers importants à émerger. Dans sa présentation, il a souligné que les projets PPP sont l'un des moyens efficaces pour l'amélioration de l'investissement dans le tourisme au Maroc.

15. Mr. Hengky Manurung, Directeur Adjoint pour l'Investissement Touristique au Ministère du Tourisme et de l'Economie Créative, République d'Indonésie, a fait une présentation intitulée «Transformation et Capture de la Croissance Economique de l'Indonésie». Dans sa présentation, Mr. Manurung a souligné le rôle du secteur du tourisme et les investissements du tourisme dans la croissance de l'économie de l'Indonésie où les propriétaires de capitaux privés, en particulier les investisseurs étrangers, jouent un rôle majeur. Il a également fourni un exemple réussi spécifique des projets des PPP de l'Indonésie à savoir: la Zone du Tourisme Nusa Dua qui a pris 40 ans pour compléter toutes les phases, avec la participation du gouvernement central, le gouvernement local, l'institution internationale, la société d'État et la société civile. Il a également mentionné que l'Indonésie aura le même projet à Lombok, qui est une zone économique spéciale de tourisme à Mandalika.

16. Mme Elçin Barın, Expert au Ministère de la Culture et du Tourisme, République de Turquie, a présenté un exposé intitulé «Une Vue Générale sur le tourisme turc avec référence aux PPP». Dans sa présentation, Mme Barın a, d'abord, donné un bref aperçu sur les statistiques du tourisme de la Turquie. Elle a expliqué le développement du secteur du tourisme Turc en trois phases (1963-1982; 1982-2003, et 2003-aujourd'hui). Elle a mentionné que la loi d'encouragement du tourisme a joué un rôle important dans le développement du secteur du tourisme Turc en donnant des exemples spécifiques de différentes régions de la Turquie tels que Belek et Antalya. Elle a souligné que dans la mise en œuvre des projets des PPP en Turquie, trois grandes étapes ont été suivies: la déclaration, la planification et l'allocation des terres.

17. Mr. Abdelaziz Alami, Chef du Département Marketing, Centre Islamique pour le Développement du Commerce (CIDC), a donné un discours lors de la session de travail. Dans son discours, Mr. Alami a focalisé sur les activités de la CIDC liées au tourisme qui vise à promouvoir le tourisme intra-OCI. Il a informé les participants sur un projet régional à savoir "Projet régional de développement durable du tourisme dans un réseau transfrontalier de parcs et des aires protégées en Afrique de l'Ouest". Il a également mentionné que l'organisation du Salon du tourisme OCI est une activité importante du CIDC visant à accroître le tourisme intra-OCI. Il a également souligné l'importance d'utiliser les nouvelles technologies et les réseaux sociaux pour promouvoir les destinations touristiques dans les pays membres de l'OCI.

Résultat de l'Atelier de Travail

Dans l'ensemble, les participants à l'atelier ont souligné les conclusions suivantes:

- Les investissements dans le tourisme ne comprennent pas seulement les constructions d'accommodation et de divertissement mais couvre également les projets de transport (amélioration et modernisation des aéroports, chemins de fer, ports, etc.).
- Les projets touristiques nécessitent généralement un montant élevé de l'investissement initial pour lequel les contraintes budgétaires des gouvernements et des entrepreneurs privés font généralement des gros investissements touristiques difficile à entreprendre. Par conséquent, de nouveaux modèles financiers sont nécessaires pour faire des investissements touristiques possibles grâce à des moyens de coopération entre les gouvernements et le secteur privé.
- Le Partenariat Public-Privé (PPP) pourrait être proposé comme un modèle viable pour financer des projets de tourisme où des projets touristiques sont financés et exécutés par un partenariat entre le gouvernement et le secteur privé.
- Les partenariats Public-Privé (PPP) sont des arrangements entre les compagnies des secteurs public et privé dans le but d'investir conjointement dans des projets tels que la construction ou l'amélioration des logements et de lieux de divertissement, les aéroports, les ports et les chemins de fer.
- Ces partenariats se caractérisent par le partage du montant de l'investissement, du risque, de la responsabilité et des revenus entre les partenaires. Les raisons de l'établissement de ces partenariats impliquent généralement le financement, la conception, la construction, l'exploitation et la maintenance des investissements touristiques.

A. Les Avantages et les Risques des Partenariats Public-Privé dans le secteur du tourisme

Au cours des discussions générales et délibérations, les participants ont souligné les avantages et les risques des PPP dans le secteur du tourisme suivants:

Les Avantages des PPP dans le secteur du tourisme:

- La réduction des coûts: Grâce à la consolidation des forces du gouvernement et du secteur privé, les modèles des PPP permettent au gouvernement l'élaboration et la mise en œuvre des projets d'infrastructure ainsi que l'exploitation et l'offre des prestations de services plus efficaces;
- Le Partage des risques: Avec les PPP, le gouvernement peut partager les risques avec un partenaire privé. Les risques peuvent inclure les frais supplémentaires, non-respect du délai pour la prestation d'un service, difficultés à se conformer à la réglementation environnementale et autres, ou le risque de l'insuffisance des bénéfices afin de payer les coûts d'exploitation et d'immobilisations;
- Améliorer les niveaux de service ou maintenir des niveaux de service actuels: les PPP peuvent introduire l'innovation dans la façon dont la prestation de service est organisée et effectuée.
- L'amélioration des gains: les PPP peuvent fixer des taux d'utilisation qui reflètent les coûts réels d'un service spécifique. Les PPP peuvent également offrir l'occasion de présenter les origines de revenus innovants, qui ne seraient autrement pas disponibles par le biais des méthodes de prestation de service classique;
- La mise en œuvre plus efficace: l'efficacité peut être atteinte grâce à la combinaison de plusieurs activités et des acquisitions plus flexibles ainsi que le recrutement, l'approbation plus rapide pour le financement d'un capital plus efficace et la prise de décision.

Les Risques des PPP dans le secteur du tourisme:

- La perte de contrôle du gouvernement: De par leur nature, les PPP impliquent le partage des risques et la prise de décision entre les partenaires. Les PPP qui impliquent des investissements importants et des risques par le partenaire privé signifie souvent une plus grande implication des partenaires dans les décisions sur la façon dont les services sont fournis, ainsi que sur les prix;
- Une augmentation des dépenses: En établissant un prix et stratégies de frais pour les utilisateurs de services, tous les gouvernements ne considèrent que les «vrais» coûts de prestation de services. Le service fourni par des PPP exige un prix et des politiques fiscales qui reflètent la totalité des coûts;
- Les risques politiques et les questions de travail: De nombreux gouvernements manquent d'expérience en matière des PPP et ce manque de familiarité avec les PPP par les gouvernements et les parties intéressées peuvent entraîner de plus grands risques politiques. Les conventions collectives et la législation du travail appliquée aux PPP peuvent provoquer une réaction négative des syndicats ou de la société civile;
- Les questions de responsabilité: Avec les PPP, la responsabilité de la prestation de service est moins claire pour le public que la méthode traditionnelle. Cela peut conduire à la critique publique de la société et du partenaire impliqué, ou nécessitent une participation accrue du gouvernement, pour assurer la conformité et la réponse aux demandes du public;
- Les services non sécurisés: Les partenaires privés peuvent souffrir de conflits de travail, des problèmes financiers ou d'autres circonstances en les empêchant d'honorer leurs engagements;
- Le manque de concurrence: la concurrence conduit à l'innovation, l'efficacité et la réduction des coûts. Les gouvernements ne peuvent pas être en mesure de bénéficier des PPP s'il y a un nombre limité de partenaires privés potentiels avec le savoir-faire ou de la capacité à répondre à une certaine proposition;

- Diminution de la qualité ou l'Efficacité de service: S'il n'est pas correctement structuré et géré, les contrats des PPP peuvent nuire à la qualité réduite de la prestation, l'inefficacité ou le manque d'entretien approprié de l'installation.

B. Recommandations

À la lumière des avantages et des risques des PPP dans le secteur du tourisme cités ci-dessus, les participants ont formulé un ensemble de recommandations politiques qui conduiraient à créer un environnement favorable propice aux PPP efficaces et efficaces pour le développement du secteur du tourisme durable. Ces recommandations sont formulées à la fois sur les niveaux de coopération nationaux et de l'OCI comme suit:

Au Niveau National:

- 1- Le gouvernement et le secteur privé sont invités à tenir compte des facteurs suivants dans la gestion des PPP réussie et durable dans le secteur du tourisme:
 - Une structure équilibrée, avec une attribution claire des rôles et responsabilité pour toutes les parties prenantes;
 - Amélioration de la responsabilisation, de la transparence et de l'application uniforme des politiques et des lois;
 - Le leadership est partagé entre les deux secteurs, avec des objectifs partagés et bien définis, des attentes réalistes et de l'identification des avantages des deux côtés;
 - Une approche flexible par les partenaires, ainsi que la volonté de comprendre les besoins de chacun des partenaires, ce qui contribue au partage des ressources;
 - Sensibilisation de tous les partenaires concernant le développement du tourisme qui doit être durable, non seulement sur le plan économique mais aussi du point de vue social et environnemental;
 - Un engagement à long terme qui allie vision stratégique et planification avec des objectifs spécifiques à court terme pouvant être mesurée;
 - L'évaluation périodique de l'efficacité du rôle joué par chaque partenaire;
 - Communication précise et efficace entre les partenaires et des partenaires en vue de toutes les parties prenantes; et participation des parties prenantes avec la transparence dans les transactions.
- 2- Recommandé aux gouvernements de développer des institutions politiques et juridiques solides et efficaces avec un environnement réglementaire efficace et un code juridique qui protègent les droits des investisseurs.
- 3- Recommandé aux gouvernements de participer à des PPP pour les projets touristiques si les conditions suivantes existent pour ces projets:
 - La mise en œuvre du projet est difficile avec des ressources financières ou des compétences du gouvernement seul;
 - L'investissement privé devrait augmenter la qualité ou le niveau de service ou de réduire le temps de mise en œuvre des projets par rapport à ce que le gouvernement pourrait accomplir soi-même;

- Il y a une possibilité de concurrence, lorsque cela est possible, des investisseurs privés potentiels, qui peuvent réduire le coût du projet;
 - L'investissement privé est l'occasion pour l'innovation; et
 - Il n'y a pas de réglementations ou de restrictions législatives sur l'investissement privé dans la prestation des services touristiques.
- 4- Recommandé aux gouvernements de fournir des incitations aux investisseurs privés pour les encourager à conclure des accords PPP avec le gouvernement dans des projets touristiques, et de soutenir la prise de conscience et les programmes de renforcement des capacités pour le secteur privé dans le domaine des PPP.
 - 5- Recommandé aux gouvernements de créer des unités spéciales des PPP pour l'élaboration de politiques, assurer une coordination efficace en fournissant une assistance technique et l'introduction / développement de modalités financières pour la mise en œuvre effective des projets des PPP.

Sur le Niveau de la Coopération de l'OIC:

- 1- Encourager SESRIC à développer et introduire le renforcement des capacités et des programmes de formation dans les pays membres dans le domaine des PPP du tourisme et pour faciliter le transfert et le partage de connaissances, d'expériences et de bonnes pratiques entre les pays membres dans ce domaine important.
- 2- Recommander aux pays membres de bénéficier des instruments opérationnels de la Stratégie COMCEC en participant activement dans les efforts de coopération dans le cadre du Groupe de travail Tourisme COMCEC et de soumettre des projets de coopération concrets à l'Office de Coordination du COMCEC dans le cadre du projet de gestion du cycle du COMCEC.
- 3- Encourager les pays membres à développer des projets PPP communs et bénéficier des aménagements du groupe de la BID et d'autres institutions concernées de l'OCI de ce but.
- 4- Les programmes conjoints et matériel promotionnel sur les opportunités d'investissement dans le tourisme dans les pays membres de l'OCI, tels que les programmes de télévision, les brochures, les affiches et les guides communs sont recommandés d'être développés et mis à la disposition des pays membres ainsi que d'autres pays à travers le monde afin de promouvoir et d'encourager l'investissement dans le secteur du tourisme dans les pays de l'OCI aux niveaux régional et international.
- 5- Les méthodes scientifiques de marketing touristique et la publicité conjointes sont recommandées d'être développées. Un exemple proposé dans ce contexte pourrait être un guide Internet de l'OCI pour le tourisme en vue de fournir à tous les parties prenantes du secteur du tourisme avec des informations complètes et à jour sur les possibilités d'investissement dans le tourisme dans les pays membres de l'OCI, en particulier les possibilités de partenariats public-privé dans le secteur du tourisme. A cet effet, l'expérience de l'UE Guide Internet "Soutien de l'UE pour les Entreprises Touristiques et les Destinations de Touristes" pourrait être un exemple utile.
- 6- La promotion des alliances entre les parties privées prenantes du tourisme dans les pays de l'OCI, en particulier entre les organismes officiels de promotion du tourisme, devrait être encouragée en vue de renforcer la commercialisation du tourisme et la promotion de la

coopération au niveau sous régional, ainsi qu'au niveau de la région de l'OCI dans son ensemble.

- 7-** Les salons du tourisme sont recommandés d'être organisés tous les deux ans de préférence dans la ville touristique décernée de l'OCI avec la participation active et l'implication des institutions de l'OCI.
- 8-** Encourager l'ICCIA pour promouvoir le marketing touristique et les questions liées au tourisme Islamique entre ses chambres membres.
- 9-** Renforcer la coordination entre les institutions concernées de l'OCI tels que l'IRCICA, l'ISESCO, le CIDC, le SESRIC, Groupe de la BID et l'ICCIA pour améliorer les activités de renforcement des capacités dans le domaine du tourisme, tout en empêchant les doubles emplois dans ces activités.
- 10-** Inviter le CIDC et l'ICCIA à organiser des activités de promotion des investissements en particulier à travers les PPP dans le secteur du tourisme.
